

CONSEIL MUNICIPAL

~~*~*~*~*~*

SÉANCE DU SAMEDI 10 AVRIL 2021

DÉLIBÉRATIONS

- **APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2020, AFFECTATION DES RESULTATS, VOTE DES BUDGETS 2021**
 - **Commune**
 - **Eau**
 - **Camping**
 - **Lotissement du Cros d'Aymont**
 - **Lotissement des Moulergues**

- **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX - ANNÉE 2021**

- **ACQUISITION D'UN IMMEUBLE SITUE A L'ANGLE DE LA RUE NEUVE ET DE L'AVENUE DES ESTOUROCS**

- **ACQUISITION FONCIERE AU VILLAGE DU BRIEU**

- **INSTALLATION D'UN JEUNE MEDECIN A LA MAISON MEDICALE**
ATTRIBUTION D'UNE AVANCE REMBOURSABLE

COMMUNE DE PLEAUX**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Ayant pris part à la délibération : 14

SEANCE DU 10 AVRIL 2021

L'an deux mil Vingt et un et le dix avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le deux avril deux mil vingt et un s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : M. ANTIGNAC, Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, Mme THEVENOUX, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absent avec
procuration :** -

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET COMMUNAL**

Sous la présidence de M. URLI Christian, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	1 744 779,10 €
Recettes	2 703 671,70 €
Excédent de clôture	958 892,60 €

Investissement

Dépenses	1 090 353,09 €
Recettes	1 258 755,15 €
Excédent de clôture	168 402,06 €
Restes à réaliser en dépenses	999 363,90 €
Restes à réaliser en recettes	254 403,00 €
Besoin de Financement	576 558,84 €

Hors de la présence de Monsieur PEYRAL, Maire, le Conseil Municipal approuve : 14 voix POUR - 0 voix CONTRE
0 ABSTENTION, le compte administratif 2020.

Visa de la Sous-Préfecture

Fait et délibéré à Pleaux

Les jour, mois, an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
Le Maire

Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en sous-préfecture
et de l'affichage le
Le Maire



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice 15

présents 15

votants 15

L'an deux mil vingt et un, le dix avril,

le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,

s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la

présidence de M. David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET GENERAL DRESSE PAR LE RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

- ✓ après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- ✓ après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du Budget Général dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

SEANCE DU 10 AVRIL 2021

L'an deux mil Vingt et un et le dix avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le deux avril deux mil vingt et un s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : M. ANTIGNAC, Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, Mme THEVENOUX, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absent avec
procuration :** -

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal de PLEAUX

Vu l'approbation des résultats du compte administratif 2020, conforme aux résultats du compte de gestion du receveur, délibère et décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'affecter les résultats du compte administratif 2020:

1) FONCTIONNEMENT :

POUR MEMOIRE :	Prévisions budgétaires	
	Virement à la section d'investissement	622 682,00 €
RESULTAT AU 31/12/2020	Excédent	958 892,60 €
AFFECTATION	- Exécution du virement à la section d'investissement article 1068 du budget 2021	576 558,84 €
	- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur) article R 002 Du budget 2021	382 333,76 €

1) INVESTISSEMENT :

Excédent au 31/12/2020		168 402,06 €
- Excédent à reporter au budget 2021 Article R 001		168 402,06 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats du compte administratif 2020.

Visa de la Sous-Préfecture



Fait et délibéré à Pleaux
 Les jour, mois, an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme,
 Le Maire

Certifie exécutoire compte tenu
 de la réception en sous-préfecture
 et de l'affichage le
 Le Maire

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le 20 AVR. 2021

ID : 015-211501531-20210410-BP2021COMMUNE-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice 15
présents 15
votants 15

*L'an deux mil vingt et un, le dix avril,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la
présidence de M. David PEYRAL, Maire.*

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2021

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget principal de l'année 2021, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
<u>Dépenses</u>	2 745 000,00 €	3 655 000,00 €
<u>Recettes</u>	2 745 000,00 €	3 655 000,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget principal 2021 :

résultat du vote : 14 POUR
1 CONTRE - Mme Monique VIOSSANGE
0 ABSTENTION

CERTIFIEE CONFORME
Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Ayant pris part à la délibération : 14

SEANCE DU 10 AVRIL 2021

L'an deux mil Vingt et un et le dix avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le deux avril deux mil vingt et un s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : M. ANTIGNAC, Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, Mme THEVENOUX, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absent avec
procuration :** -

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU SERVICE DES EAUX

Sous la présidence de M. URLI Christian, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 du service des Eaux qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	67 749,93 €
Recettes	70 183,20 €
Excédent de clôture	2 433,27 €

Investissement

Dépenses	89 568,02 €
Recettes	189 526,58 €
Excédent de clôture	99 958,56 €
Restes à réaliser en dépenses	136 958,56 €
Restes à réaliser en recettes	37 000,00 €
Besoin de Financement	0,00 €

Hors de la présence de Monsieur PEYRAL,
administratif 2020 du service des Eaux,

Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte

Visa de la Sous-Préfecture

Fait et délibéré à PLEAUX
 Les jour, mois, an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme,
 Le Maire

Certifie exécutoire compte tenu
 de la réception en sous-préfecture
 et de l'affichage le
 Le Maire



(Handwritten signature of the Mayor)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice 15
présents 15
votants 15

L'an deux mil vingt et un, le dix avril,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la
présidence de M. David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020 DU SERVICE DE L'EAU DRESSE PAR LE RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

- ✓ après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- ✓ après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

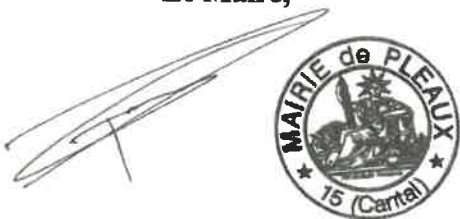
3°- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du service de l'eau dressé,
pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

SEANCE DU 10 AVRIL 2021

L'an deux mil Vingt et un et le dix avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le deux avril deux mil vingt et un s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : M. ANTIGNAC, Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, Mme THEVENOUX, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absent avec
procuration :** -

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU SERVICE DES EAUX

Le Conseil Municipal de PLEAUX

Vu l'approbation des résultats du compte administratif 2020 du service des Eaux délibère et décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'affecter les résultats du compte administratif 2020

1) FONCTIONNEMENT :

POUR MEMOIRE :	Prévisions budgétaires	
	Virement à la section d'investissement	0,00 €
RESULTAT AU 31/12/2020	Excédent	2 433,27 €
AFFECTATION	- Exécution du virement à la section d'investissement (article 1068 du budget 2021)	0,00 €
	Excédent reporté (report à nouveau créateur article R002 du budget 2021)	2 433,27 €

1) INVESTISSEMENT :

Excédent au 31/12/2020		99 958,56 €
- Excédent à reporter au budget 2021 Article R001		99 958,56 €

Visa de la Sous-Préfecture



Fait et délibéré à PLEAUX
Les jour, mois, an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
Le Maire

Certifie exécutoire compte tenu
de la réception en sous-préfecture
et de l'affichage le
Le Maire

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le **20 AVR. 2021**

ID : 015-211501531-20210410-BP2021EAU-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUN

Nombre de Conseillers

en exercice 15
présents 15
votants 15

L'an deux mil vingt et un, le dix avril,

*le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la
présidence de M. David PEYRAL, Maire.*

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : VOTE DU BUDGET 2021 DU SERVICE DE L'EAU

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget de l'année 2021 du service de l'eau, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
<u>Dépenses</u>	67 400,00 €	520 000,00 €
<u>Recettes</u>	67 400,00 €	520 000,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget 2021 du service de l'eau :

résultat du vote : 14 POUR

1 CONTRE - Mme Monique VIOSSANGE

0 ABSTENTION

CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



COMMUNE DE PLEAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Ayant pris part à la délibération : 14

SEANCE DU 10 AVRIL 2021

L'an deux mil Vingt et un et le dix avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le deux avril deux mil vingt et un s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : M. ANTIGNAC, Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, Mme THEVENOUX, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absent avec
procuration :** -

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DES CAMPINGS ENTASSIT ET LONGAYROUX

Sous la présidence de M. URLI Christian, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 des Campings Entassit et Longayroux qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	75 302,01 €
Recettes	108 470,94 €
Excédent de clôture	33 168,93 €

Investissement

Dépenses	24 987,73 €
Recettes	40 761,66 €
Excédent de clôture	15 773,93 €

Restes à réaliser en dépenses	15 725,22 €
Restes à réaliser en recettes	0,00 €
Besoin de Financement	0,00 €

Hors de la présence de Monsieur PEYRAL, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 des Campings Entassit et Longayroux.

Visa de la Sous-Préfecture



Fait et délibéré à PLEAUX
Les jour, mois, an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
Le Maire

Certifie exécutoire compte tenu
de la réception en sous-préfecture
et de l'affichage le
Le Maire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice 15
présents 15
votants 15

L'an deux mil vingt et un, le dix avril,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la
présidence de M. David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020 DES CAMPINGS DRESSE PAR LE RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

- ✓ après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- ✓ après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**à l'unanimité, déclare que le compte de gestion des campings dressé,
pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



COMMUNE DE PLEAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

SEANCE DU 10 AVRIL 2021

L'an deux mil Vingt et un et le dix avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le deux avril deux mil vingt et un s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : M. ANTIGNAC, Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, Mme THEVENOUX, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absent avec
procuration :** -

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DES CAMPINGS ENTASSIT ET LONGAYROUX

Le Conseil Municipal de PLEAUX

Vu l'approbation des résultats du compte administratif 2020 des Campings Entassit et Longayroux délibère et décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'affecter les résultats du compte administratif 2020

1) FONCTIONNEMENT :

POUR MEMOIRE :	Prévisions budgétaires	
	Virement à la section d'investissement	0,00 €
RESULTAT AU 31/12/2020	Excédent	33 168,93 €
AFFECTATION	- Exécution du virement à la section d'investissement (article 1068 du budget 2021)	0,00 €
	- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur article R002 du budget 2021)	33 168,93 €

1) INVESTISSEMENT :

Excédent au 31/12/2020		15 773,93 €
- Excédent à reporter au budget 2021 Article R 001		15 773,93 €

Visa de la Sous-Préfecture



Fait et délibéré à PLEAUX
Les jour, mois, an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
Le Maire

Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en sous-préfecture
et de l'affichage le
Le Maire

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

20 AVR. 2021

ID : 015-211501531-20210410-BP2021CAMPING-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice 15
présents 15
votants 15

L'an deux mil vingt et un, le dix avril,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la
présidence de M. David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : VOTE DU BUDGET 2021 DES CAMPINGS D'ENTASSIT ET DE LONGAYROUX

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget de l'année 2021 des campings d'Entassit et de Longayroux, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
<u>Dépenses</u>	82 500,00 €	39 178,93 €
<u>Recettes</u>	82 500,00 €	39 178,93 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget 2021 des campings d'Entassit et de Longayroux :

**résultat du vote : 15 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION**

CERTIFIEE CONFORME
Le Maire.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



COMMUNE DE PLEAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Ayant pris part à la délibération : 14

SEANCE DU 10 AVRIL 2021

L'an deux mil Vingt et un et le dix avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le deux avril deux mil vingt et un s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : M. ANTIGNAC, Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, Mme THEVENOUX, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absent avec
procuration :** -

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU LOTISSEMENT DU CROS D'AYMONT

Sous la présidence de M. URLI Christian, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 du Lotissement du Cros d'Aymont qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	8 733,80 €
Recettes	8 733,80 €
Résultat de clôture	0,00 €

Investissement

Dépenses	20 600,64 €
Recettes	7 275,00 €
Déficit de clôture	13 325,64 €

Hors de la présence de Monsieur PEYRAL, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du Lotissement du Cros d'Aymont

Visa de la Sous-Préfecture

Fait et délibéré à PLEAUX
Les jour, mois, an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
Le Maire

Certifie exécutoire compte tenu
de la réception en sous-préfecture
et de l'affichage le
Le Maire



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice 15

présents 15

votants 15

L'an deux mil vingt et un, le dix avril,

le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de M. David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020 DU LOTISSEMENT DU CROS D'AYMONT DRESSE PAR LE RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

✓ après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

✓ après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;


3°- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du Lotissement Cros d'Aymont dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Avant pris part à la délibération : 15

SEANCE DU 10 AVRIL 2021

L'an deux mil Vingt et un et le dix avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le deux avril deux mil vingt et un s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : M. ANTIGNAC, Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, Mme THEVENOUX, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absent avec
procuration :** -

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU LOTISSEMENT CROS D'AYMONT

Le Conseil Municipal de PLEAUX

Vu l'approbation des résultats du compte administratif 2020 du Lotissement du Cros d'Aymont délibère et décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'affecter les résultats du compte administratif 2020

1) FONCTIONNEMENT :

POUR MEMOIRE :	Prévisions budgétaires	
	Virement à la section d'investissement	0,00 €
RESULTAT AU 31/12/2020	Excédent	0,00 €
AFFECTATION	- Exécution du virement à la section d'investissement (article 1068 du budget 2021)	0,00 €
	Excédent reporté (report à nouveau créateur article R002 du budget 2021)	0,00 €

1) INVESTISSEMENT :

Déficit au 31/12/2020		13 325,64 €
- Déficit à reporter au budget 2021 Article D 001		13 325,64 €

Visa de la Sous-Préfecture



Fait et délibéré à PLEAUX
Les jour, mois, an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
Le Maire

Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en sous-préfecture
et de l'affichage le
Le Maire

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le 20 AVR. 2021

ID : 015-211501531-20210410-BP2021LOTAYMON-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUN

Nombre de Conseillers

en exercice 15
présents 15
votants 15

*L'an deux mil vingt et un, le dix avril,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la
présidence de M. David PEYRAL, Maire.*

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : VOTE DU BUDGET 2021 DU LOTISSEMENT DU CROS D'AYMONT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget de l'année 2021 du Lotissement du Cros d'Aymont, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

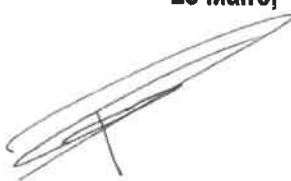
	Fonctionnement	Investissement
<u>Dépenses</u>	21 670,00 €	20 670,00 €
<u>Recettes</u>	21 670,00 €	20 670,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget 2021 du Lotissement du Cros d'Aymont :

**résultat du vote : 15 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION**

CERTIFIEE CONFORME
Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



COMMUNE DE PLEAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Ayant pris part à la délibération : 14

SEANCE DU 10 AVRIL 2021

L'an deux mil Vingt et un et le dix avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le deux avril deux mil vingt et un s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : M. ANTIGNAC, Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, Mme THEVENOUX, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absent avec
procuration :** -

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU LOTISSEMENT DES MOULERGUES

Sous la présidence de M. URLI Christian, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 du Lotissement des Moulergues qui s'établit ainsi :

Exploitation

Dépenses	189 572,98 €
Recettes	334 504,91 €
Résultat de clôture	144 931,93 €

Investissement

Dépenses	95 114,91 €
Recettes	94 786,49 €
Déficit de clôture	328,42 €

Hors de la présence de Monsieur PEYRAL, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du Lotissement des Moulergues.

Visa de la Sous-Préfecture

Fait et délibéré à PLEAUX
Les jour, mois, an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
Le Maire

Certifie exécutoire compte tenu
de la réception en sous-préfecture
et de l'affichage le
Le Maire



DELIBERATION DU CONSEIL M

Nombre de Conseillers
en exercice 15
présents 15
votants 15

L'an deux mil vingt et un, le dix avril,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la
présidence de M. David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020 DU LOTISSEMENT DES MOULERGUES DRESSE PAR LE RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

- ✓ après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
 - ✓ après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- 1°- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du Lotissement des Moulergues dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



COMMUNE DE PLEAUX**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Avant pris part à la délibération : 15

SEANCE DU 10 AVRIL 2021

L'an deux mil Vingt et un et le dix avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX régulièrement convoqué le deux avril deux mil vingt et un s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison du Temps Libre, sous la présidence de Monsieur David PEYRAL, Maire.

Présents : M. ANTIGNAC, Mme AUSSET, M. BONY, M. CHEYMOL, M. DAYRAL, M. DELFAU, Mme GAILLARD, Mme PARSOIRE, M. PEYRAL, M. SEPCHAT, Mme THEVENOUX, M. URLI, Mme VAISSIER, Mme VEYRIERE, Mme VIOSSANGE.

**Absent avec
procuration :** -

**Absent avec
excuses :** -

Objet de la délibération**AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU LOTISSEMENT DES MOULERGUES**

Le Conseil Municipal de PLEAUX

Vu l'approbation des résultats du compte administratif 2020 du Lotissement des Moulergues délibère et décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'affecter les résultats du compte administratif 2020

1) FONCTIONNEMENT :

POUR MEMOIRE :	Prévisions budgétaires	
	Virement à la section d'investissement	0,00 €
RESULTAT AU 31/12/2020	Excédent	144 931,93 €
AFFECTATION	- Exécution du virement à la section d'investissement (article 1068 du budget 2021)	0,00 €
	Excédent reporté (report à nouveau créateur article R002 du budget 2021)	144 931,93 €

1) INVESTISSEMENT :

Déficit Au 31/12/2020	328,42 €
A reporter au budget 2021 Article D 001	328,42 €

Visa de la Sous-Préfecture



Fait et délibéré à PLEAUX
Les jour, mois, an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
Le Maire

Certifie exécutoire compte tenu
de la réception en sous-préfecture
et de l'affichage le
Le Maire

DELIBERATION DU CONSEIL MUN

Nombre de Conseillers
en exercice 15
présents 15
votants 15

*L'an deux mil vingt et un, le dix avril,
 le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
 s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la
 présidence de M. David PEYRAL, Maire.*

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : VOTE DU BUDGET 2021 DU LOTISSEMENT DES MOULERGUES

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget de l'année 2021 du Lotissement des Moulergues, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	366 155,44 €	183 241,93 €
Recettes	366 155,44 €	183 241,93 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget 2021 du Lotissement des Moulergues :

résultat du vote : 15 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

COPIE CERTIFIEE CONFORME
 Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES




DELIBERATION DU CONSEIL MUN

Nombre de Conseillers

en exercice 15
présents 15
votants 15

*L'an deux mil vingt et un, le dix avril,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre, sous la
présidence de M. David PEYRAL, Maire.*

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX - ANNEE 2021

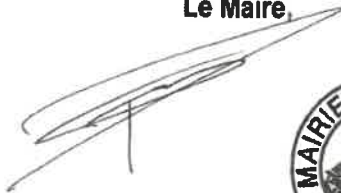
- ✓ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ✓ Vu le projet de budget pour l'année 2021 qui s'établit en dépenses et en recettes pour le fonctionnement à la somme de 2 745 000 € et pour l'investissement à la somme de 3 655 000 € sans recours à l'augmentation des taux d'imposition communaux,
- ✓ Considérant qu'il convient de fixer le taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2021,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (15 voix POUR), fixe comme suit les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2021 :

- Taxe foncière bâti : 42,56 %
- Taxe foncière non bâti : 55,50 %

CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,



AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice 15
présents 15
votants 15

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix avril,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU.

OBJET : ACQUISITION D'UN IMMEUBLE SITUE A L'ANGLE DE LA RUE NEUVE ET DE L'AVENUE DES ESTOUROCS

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été évoqué lors de la réunion du Conseil Municipal du 23 février dernier, l'acquisition d'un immeuble situé à l'angle de la Rue Neuve et de l'Avenue des Estourocs.

L'objectif de cette acquisition étant la démolition du bâti existant afin de sécuriser le carrefour dit « Les Treize Vents » dans le cadre du projet d'aménagement de la traverse.

Cette opération permettrait ainsi de dégager la visibilité des usagers de la route, de réserver des places de stationnement délimitées et de mettre en place une signalétique pour l'accès au centre-bourg.

Cet immeuble est composé de la parcelle section AC n° 637 appartenant en pleine propriété à Monsieur PLAZE François et des lots 1 et 2 de la copropriété CLARY-PLAZE dont l'assise de la copropriété est cadastrée section AC n° 634 et 636.

Les prétentions financières des propriétaires concernés, Monsieur PLAZE François et l'indivision CLARY, sont les suivantes :


- M. PLAZE François 35 000 €
- Indivision CLARY 4 000 €

Après examen du projet d'aménagement et considérant que cette opération est de nature à valoriser l'accès au centre-bourg, le Conseil Municipal décide (14 voix POUR – 0 abstention – 1 voix CONTRE Monique VIOSSANGE) :

- de donner son accord aux acquisitions précitées et à leurs conditions financières ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes notariés relatifs à ces transactions ainsi que tous documents s'y rapportant.

Il est précisé que les crédits afférents figurent au budget 2021.

CERTIFIEE CONFORME
Le Maire,



AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

DELIBERATION DU CONSEIL MUN

Nombre de Conseillers

en exercice **15**
présents **15**
votants **15**

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix avril,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU.

OBJET : ACQUISITION FONCIERE AU VILLAGE DU BRIEU

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'acquisition, exprimé par Monsieur Jean-Marc ANTIGNAC, Maire Délégué de Tourmiac lors de précédentes réunions, d'une grange et d'un terrain au village du Brieu.

Cet ensemble foncier, composé des parcelles cadastrées 239 section B n° 152 et n° 153, permettrait d'une part d'abriter le matériel de l'agent technique et d'autre part à l'association locale de chasse de disposer de l'espace nécessaire à son activité.

Le prix de la transaction, négocié avec les propriétaires indivis CHAIX Fabienne et DUMAS Laurent, s'établit à la somme de 10 000 €.

Monsieur le Maire invite alors les élus à en débattre.

Considérant le besoin avéré de locaux sur la commune associée de Tourmiac et que ces derniers répondent aux attentes de la collectivité, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres décide :

- de donner son accord à l'acquisition précitée et à sa condition financière ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié relatif à cette transaction ainsi que tous documents s'y rapportant.

CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



DELIBERATION DU CONSEIL MUN

Nombre de Conseillers

en exercice **15**
présents **15**
votants **15**

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix avril,
le Conseil Municipal de la Commune de PLEAUX dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre sous la
présidence de David PEYRAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2021

Présents : M. Jean-Marc ANTIGNAC, Mme Suzanne AUSSET, M. Benjamin BONY, M. Jean-Claude CHEYMOL, M. Michel DAYRAL, M. Jean-Michel DELFAU, Mme Agnès GAILLARD, Mme Marie-Pierre PARSOIRE, M. David PEYRAL, M. Marc SEPCHAT, Mme Colette THEVENOUX, M. Christian URLI, Mme Monique VAISSIER, Mme Agnès VEYRIERE, Mme Monique VIOSSANGE.

Secrétaire : M. Jean-Michel DELFAU.

OBJET : INSTALLATION D'UN JEUNE MEDECIN A LA MAISON MEDICALE **ATTRIBUTION D'UNE AVANCE REMBOURSABLE**

Monsieur le Maire fait part aux élus de ses démarches en vue de l'installation à la Maison Médicale d'un médecin, futur diplômé, en l'occurrence le Docteur François ANEAS.

Il précise que ce dernier est familier de la Maison Médicale car ayant effectué son stage d'internat auprès du Docteur Jacques MALAVAL et le remplacement du Docteur Cyril GENET.

Le Docteur ANEAS devant constituer sa patientèle, Monsieur le Maire expose qu'il convient d'accompagner son projet en finançant ses besoins en fonds de roulement ; cela pourrait se traduire par le versement d'une avance remboursable d'un montant de 15 000 € d'une durée de validité de 48 mois à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se réjouit de l'installation du Docteur ANEAS qui conforte ainsi l'offre de santé sur la commune et décide à l'unanimité de lui accorder comme exposé le bénéfice d'une avance remboursable d'un montant de 15 000 €.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention matérialisant la présente décision.

CERTIFIEE CONFORME
Le Maire,

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

